

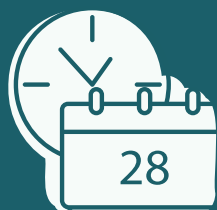
SURVEILLANCE DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS HYDRO-ALCOOLIQUES EN ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX



QUI ?

Les établissements médico-sociaux du secteur
 personne âgée et personne handicapée

EHPAD, EAM/FAM, EEAP, IEM, IME ET MAS



QUAND ?

Le recueil des données se déroule
 du 1er mars au 31 mai 2026



QUOI ?

Les données recueillies sont :

- le volume en litre de produits hydro-alcooliques achetés/commandés
 - le nombre de journées d'hébergement
- Pour l'année 2025 !



COMMENT ?

En complétant le formulaire en ligne
 disponible sur le site de PRIMO ICI !



POURQUOI ?

Pour connaître votre résultat par rapport
 à l'objectif national (4 FHA/résident/jour)

Pour récupérer un poster personnalisé
 avec vos résultats et sensibiliser
 les professionnels